

FRANCE TRAVAIL

VIGILANCE : C'EST FLOU !

LE RAPPORT FRANCE TRAVAIL EST SORTI LE 19 AVRIL, À QUOI DEVONS-NOUS NOUS ATTENDRE ? LA CFTC FAIT LE POINT !

LES ÉTAPES ?

La publication du rapport n'acte pas la création de France Travail. Il émet un avis, des engagements, une volonté et une orientation.

Le projet de loi est ensuite étudié en Conseil des Ministres avant passage par l'Assemblée Nationale et le Sénat avec en finalité un vote de la loi d'ici la fin de l'été. Nous serons donc fixés sur l'ensemble des aspects après cette étape.

LES ALERTES ?

Si la fusion est bien écartée, des alertes fortes réclament une vigilance accrue. Entre autres, les expérimentations de mise en place d'accompagnements renforcés des bénéficiaires du RSA sur les bassins retenus et les projets de protocole de préfiguration en Pays de la Loire et en Hauts-de-France, donnent la part belle aux acteurs politiques. Pôle Emploi en tant qu'opérateur national permet de mettre en œuvre une offre de service harmonisée. La nécessité de s'adapter aux problématiques locales est incontournable, mais le pilotage doit être concerté avec l'expertise des professionnels de l'emploi !

QUE VA FAIRE LA CFTC ?

La CFTC a alerté les décideurs il y a plus d'un an et a participé aux différents groupes de travail.

Dans cette même lignée, nous allons prendre tous les contacts nécessaires pour agir sur les points qui pourraient nuire à Pôle Emploi et ses agents.

La CFTC ne lâchera rien! Nous devons continuer à agir!

Notre priorité : le maintien des droits et des conditions de travail du personnel !

La CFTC toujours là pour vous !

Contact

syndicat.cftc-emploi@pole-emploi.fr



[cftcemploi](https://www.cftcemploi.fr)